

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRE N° 31/2

OBJET - AUTORISATION DE DEFENDRE EN JUSTICE : ACCIDENT DE
CIRCULATION : Monsieur GRONDIN Claudius

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Le 1er octobre 1980, le véhicule de Monsieur GRONDIN Claudius était endommagé par suite d'un effondrement de chaussée dans la rue Juliette Dodu.

Monsieur GRONDIN a engagé, devant le Tribunal Administratif, une action en responsabilité civile contre la Commune de Saint-Denis, pour se voir indemnisé de son préjudice qui se monte à 1 553,09 F (MILLE CINQ CENT CINQUANTE TROIS FRANCS ET NEUF CENTIMES).

Je vous demande de m'autoriser à défendre en justice dans cette affaire.

M. HOARAU - Je vous signale que c'est notre compagnie d'assurances qui paiera les frais de justice dans cette affaire.

* * * * *

ADOPTE A L'UNANIMITE

* * * * *

110 - St. Denis le 22 Mars 1982
P/le Préfet, le Secrétaire Général
Signé : Didier CULHAY
Par copie certifiée conforme
P/le Préfet, le chef de Bureau délégué
Signé : Jacques LACOSTE